

Additif N°1 au DAON N° 02/CPMP/ANARPAM/2026

Relatif à L'acquisition d'un Camion-citerne gasoil de 20 tonnes

Article 1 : Préambule

Cet additif fait suite à la demande de clarifications d'un candidat.

Article 2 : Les débits de la pompe à gasoil et de son compteur **des spécifications techniques** sont modifiés comme suit :

Avis d'Appel d'Offre

- **Pompe de décharge gasoil** : pompe volumétrique auto-amorçant, entraînée par prise de force (PTO), spécialement conçue pour le transfert de gasoil, d'un débit nominal de **550 L/min minimum**, avec raccords, vannes et accessoires nécessaires à son fonctionnement.
- **Compteur de débit** : compteur volumétrique pour gasoil, équipé d'un filtre et d'un dégazeur, compatible avec un débit de **550 L/min minimum**.

Article 3 : Date limite de soumission

La date limite de dépôt des soumissions indiqué dans l'avis d'appel d'offre et prévue le **30/09/2026 à 12 h 00 TU** est fixée au **06 /10/ 2026 à 12 h 00 TU** et leur ouverture à **12h 05mn TU**.

Article 4 : Prévalence

Les clauses du présent additif prévalent sur toutes les dispositions du **DAON N° 02/CPMP/ANARPAM/2026** et de son avis d'appel d'offre.

Article 5 : Autres articles

Les autres articles du DAON restent inchangés.

21 SEPT 2026

Le Directeur Général

El Hachemi CHEIKH SIDATY

